

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	8
01 STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.....	9
1 Cadre général et organigramme	9
1.1 Réseaux.....	9
1.2 Rôle de la Fédération Wallonie-Bruxelles	9
Au sein du réseau officiel.....	9
Au sein du réseau libre.....	10
1.3 Rôle des fédérations et des pouvoirs locaux.....	10
Au sein du réseau officiel.....	10
Au sein du réseau libre.....	10
1.4 Gestion de l'établissement	10
Conseil d'administration	10
Pouvoir organisateur.....	10
2 Types d'enseignement supérieur.....	11
2.1 Universités	11
2.2 Hautes écoles.....	12
2.3 Écoles supérieures des arts.....	12
3 Structure de l'enseignement supérieur	12
3.1 ARES.....	12
Organisation	12
Missions.....	13
3.2 Pôles académiques.....	13
Organisation	13
Missions.....	13
3.3 Zones académiques interpôles.....	14
Organisation	14
Missions.....	14
4 Organisation du parcours académique.....	14
4.1 Premier et deuxième cycle.....	15
Enseignement de type court.....	15
Enseignement de type long.....	15
Enseignement de spécialisation.....	15
4.2 Troisième cycle	16
02 INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	17
1 Conditions d'accès à un cycle	17
1.1 Condition de financement des études	17
1.2 Conditions d'accès au premier cycle	18
Conditions générales à toutes les études.....	18
Conditions particulières à certaines études	19
1.3 Conditions d'accès au deuxième cycle	23
1.4 Condition d'équivalence des diplômes	24
1.5 Valorisation d'acquis de l'expérience.....	24
Valorisation des acquis formels	25
Valorisation des acquis non-formels.....	25
1.6 Conditions particulières pour les personnes « non-résidentes »	26
Cursus visés.....	26
Conditions à respecter	27
Procédure spécifique d'admission pour les « non-résidents ».....	29
2 Conditions d'inscription à une année d'études	31
2.1 Condition disciplinaire	31
Fraude à l'inscription ou aux évaluations.....	31
Faute grave.....	31
2.2 Condition de finançabilité de l'étudiant.....	32
2.3 Condition financière.....	32
3 Procédure d'inscription à un cycle.....	32

3.1	Date limite	32
3.2	Particularité étudiants bloc 1	33
3.3	Modalités d'inscription	33
	Étape 1 : Demandes d'inscription et d'admission	33
	Étape 2 : Analyse du dossier	33
	Étape 3 : Autorisation d'inscription	37
	Étape 4 : Validation de l'inscription	37
3.4	Désinscription/Abandon d'études	37
3.5	Cas particuliers des étudiants ukrainiens	37
3.6	Schéma récapitulatif des dates du calendrier d'inscription	37
03	FRAIS D'INSCRIPTION	38
1	Minerval.....	38
1.1	Montants	38
	Université.....	38
	Haute école et école supérieure des arts.....	38
1.2	Délai	40
1.3	Cas particuliers.....	40
	En cas de réorientation	40
	En cas d'annulation de l'inscription	40
	En cas d'étudiant « boursier »	41
	En cas d'étudiant « jeune talent ».....	42
	En cas d'étudiant ayant des cours de deux blocs du même cycle	42
	En cas d'étudiant ayant des cours de deux blocs de cycles différents	42
	En cas d'étudiant en fin de cycle.....	42
2	DAC (Droits Administratifs Complémentaires)	43
2.1	Limite financière	43
2.2	Limite pour l'étudiant boursier	43
3	DIC (Droits d'inscription complémentaires).....	43
4	DIS (Droits d'Inscription Spécifiques).....	44
4.1	Université.....	44
	Étudiant concerné.....	44
	Montants	44
4.2	Haute école et école supérieure des arts.....	45
	Étudiant concerné.....	45
	Montants	46
4.3	Cas particuliers des étudiants ukrainiens.....	46
5	Aides financières.....	46
5.1	Allocations d'études.....	46
5.2	Réductions sur les abonnements scolaires TEC/STIB et SNCB.....	47
	Abonnement TEC	47
	Abonnement STIB	47
	Abonnement SNCB.....	47
04	ORGANISATION D'UNE ANNEE D'ETUDES.....	48
1	Organisation générale	48
1.1	Organisation d'une année académique	48
1.2	Programme annuel de l'étudiant	49
1.3	Prérequis et corequis	49
	Prérequis.....	49
	Corequis.....	49
1.4	Allègement – « étalement » du programme	50
	Pour tous	50
	Pour les étudiants de première année de premier cycle.....	51
1.5	Passerelle.....	51
2	Inscription à une année	51
2.1	Inscription à la première année d'études du premier cycle	51
2.2	Inscription à la suite du cycle	52
2.3	Validation du programme annuel	52
2.4	Etudiants en fin de cycle	53
2.5	Cas particuliers.....	53
	admission personnalisée.....	53
	réorientation académique	53

abandon d'études	55
inscription comme élève libre	55
inscription tardive	55
05 ORGANISATION DES EXAMENS	57
1 Généralité	57
1.1 Périodes d'évaluation	57
1.2 Principe de la note absorbante	58
2 Avant la session d'examen	58
2.1 Inscription à la session	58
2.2 Communication des horaires d'examens	59
3 Pendant la session	59
3.1 Participation non obligatoire aux examens	59
3.2 Participation obligatoire pour certains étudiants	59
En cas d'étudiant boursier	59
En cas d'étudiant ressortissant d'un pays hors E.E.E.	59
En cas d'étudiant bénéficiaire d'une aide sociale du CPAS	59
3.3 Fraude aux examens	59
4 Après la session	60
4.1 Jury	60
Composition et rôle	60
Missions	60
Fonctionnement	61
4.2 Décision du jury	61
En cas de réussite	61
En cas d'échec	62
En cas de crédits acquis avant l'année académique 2014-2015	63
En cas d'étudiant de première année du premier cycle	63
4.3 Publicité des résultats et des examens corrigés	64
Publicité des résultats	64
Pour les étudiants de bac 1 et ceux en fin de cycle, les décisions du jury seront rendues publiques par proclamation, puis affichage pendant au moins quinze jours suivant la proclamation.	64
Pour les autres étudiants, les décisions du jury pourront être rendues publiques uniquement par affichage.	64
Sur simple demande, un étudiant reçoit le détail des résultats des évaluations des enseignements sur lesquelles portait la délibération.	64
Publicité des examens	64
5 Spécificités pour les études de médecine vétérinaire	65
5.1 Au terme de la session de janvier	65
5.2 Concours pour les études de médecine vétérinaire	66
Session unique	66
Classement	66
Délivrance des attestations d'accès	67
Particularités	67
Étudiant non-résident	68
6 Quelques particularités en école supérieure des arts	68
6.1 Organisation	68
Inscription	68
Examens & évaluations	68
6.2 Contenu et accès aux résultats	68
6.3 Absences	69
6.4 Jury	69
06 EXCLUSION	71
1 Règles d'exclusion	71
1.1 Inscription de la sanction dans le règlement de l'établissement	71
1.2 Prise de décision par l'autorité compétente	71
1.3 Respect des droits de la défense	71
1.4 Principe de proportionnalité	72
1.5 Principe « non bis in idem »	72
1.6 Décision motivée, complète et communiquée	72
2 Cas d'exclusion	72
07 LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	73
1 Formation rebond	73

1.1	Partenaires.....	73
1.2	Objectif et exigences.....	73
1.3	Public cible.....	74
1.4	Organisation de la formation.....	74
	Différents acteurs.....	74
	Forme et contenu de la formation.....	74
2	Formation relais©.....	75
2.1	Partenaires.....	75
2.2	Objectifs de la formation.....	75
2.3	Public cible.....	75
2.4	Organisation de la formation.....	75
08	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN ALTERNANCE.....	77
1	Listes des études supérieures en alternance.....	77
2	Convention d’alternance.....	78
09	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR INCLUSIF.....	80
1	Obligations des autorités académiques et des établissements d’enseignement supérieur.....	80
1.1	Engagement en faveur de l’enseignement inclusif.....	80
1.2	Devoir d’accessibilité.....	81
1.3	Devoir d’information.....	81
	Vis-à-vis du jeune en situation de handicap.....	81
	Vis-à-vis des autres acteurs.....	81
1.4	Mise en place de services d’accompagnement.....	81
	Service d’accueil et d’accompagnement.....	81
	Étudiants accompagnateurs.....	82
2	Demande de reconnaissance d’un handicap.....	82
2.1	Documents à fournir.....	82
2.2	Procédure.....	82
2.3	Changements.....	83
3	Plan d’accompagnement individualisé.....	83
3.1	Analyse des besoins.....	83
3.2	Accord de l’établissement & formalités.....	83
3.3	Mise en place du plan.....	84
3.4	Interruption en cours d’année.....	84
4	Voies de recours.....	84
010	RECOURS.....	85
1	Au stade de l’inscription.....	85
1.1	Recours en cas d’absence de réponse, d’irrecevabilité ou de non-paiement des frais d’inscription.....	85
	Aspects procéduraux communs.....	85
	Spécificités selon le type de recours.....	86
1.2	Recours en cas de refus d’inscription.....	87
	Recours interne.....	87
	Recours externe.....	88
1.3	Tableau récapitulatif des recours au stade de l’inscription.....	89
1.4	Schéma récapitulatif du recours devant la CEPERI.....	90
2	Recours après la délibération.....	91
2.1	Recours interne.....	91
	Universités & hautes écoles.....	91
	École supérieure des arts.....	91
2.2	Recours externe.....	92
	Recours devant le Conseil d’État.....	92
	Recours devant un tribunal de l’ordre judiciaire.....	92
2.3	Une dernière voie : le recours gracieux ou hiérarchique.....	93
3	Recours auprès de la Commission d’accès aux documents administratifs.....	93
4	Recours au sein de l’enseignement inclusif.....	94
4.1	Recours interne.....	94
4.2	Recours externe.....	94
	Voie d’introduction.....	94
	Documents à fournir.....	95
	Compléments d’informations.....	95

Remise de la décision.....	95
4.3 Lutte contre la discrimination	95
GLOSSAIRE	97
ANNEXES.....	105